

L'ACCES est LIBRE et GRATUIT pour tous.

Que vous soyez de la Bonneville sur Iton ou des environs, les inscriptions sont possibles toute l'année.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC (hors vacances scolaires)

Mardi de 16 h 30 à 19 h
Mercredi de 14 h à 19 h
Vendredi de 16 h 30 à 19 h
Samedi de 10 h à 12 h

EXTRAIT DU REGLEMENT

Pour emprunter vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité,
- d'un justificatif de domicile récent (électricité, téléphone,...),
- d'une autorisation parentale (à remplir sur place) pour les mineurs.

La carte d'adhérent vous permet d'emprunter :

- **4 documents** (livres, magazines) pour 3 semaines,
- **2 CD et 1 DVD** par famille pour 1 semaine (*Cauton annuelle de 35 €*),
- **Pour tout âge (à partir de 3 mois).**

La présentation de la carte est obligatoire pour emprunter ou rendre des documents. En cas de perte, vol ou détérioration, son remplacement sera à la charge de son titulaire ou de ses parents (pour les mineurs).

Tout livre, CD, DVD perdu ou détérioré devra être remboursé par l'emprunteur.

Pour vous guider et vous conseiller Mme Jacqueline Tournier se tient à votre disposition. Elle peut réserver à votre demande un ou plusieurs ouvrages auprès de la Médiathèque Départementale de Prêt de l'Eure.

Vous avez la possibilité de consulter les documents sur place ou de faire des recherches sur internet (aux heures d'ouverture au public - Pour l'impression des documents - 2 pages - demander à Madame Tournier).